

L'Abelle de la Nouvelle-Orléans. NEW ORLEANS BEE PUBLISHING CO., LIMITED.

Bureau: 323 rue de Chartres, entre Conti et Bienville.

Entered at the Post Office of New Orleans as Second Class Matter.

POUR LES PETITES ANNONCES DE DEMANDES, VENTES, LOCATIONS, ETC., QUI SE SOLDENT AU PRIX REDUIT DE 10 CENTS LA LIGNE, VOIR UNE AUTRE PAGE DU JOURNAL.

TEMPERATURE.

Du 5 mars 1909. Thermomètre de E. Claudel, Opticien, Successeur de E. & L. Claudel, 918 rue Canal, N.-O., Lne. Fahrenheit Centigrade

L'ABELLE DE DEMAIN SOMMAIRE.

Le Gigot du Siégé. Une Histoire Vraie - Histoires Mystérieuses. Les Prétendants de Berthe. Sans Diraquer. Les tourmentes du Cœur. L'Escadron Perdu, Contes Héroïques. Cuisine. La Beauté du Diable, feuilleton du dimanche, suite. Mondanité, Chiffons. L'actualité, etc., etc.

LE New York World devant la justice.

Il y a environ trois ou quatre mois, un incident s'est produit autour d'un grand bruit a été mené à cause de la gravité de la matière et des gens qui s'y trouvaient mêlés, le Président Roosevelt, d'une part, le rédacteur en chef du New York World, M. Pulitzer, de l'autre. Depuis que le gouvernement américain a pris la suite du creusement du canal de Panama, il serait difficile de rappeler toutes les difficultés qu'il a eu à affronter, toutes les déconvenues, toutes les déceptions, qu'il a éprouvées. Parfois c'étaient les ennemis du projet dont il fallait combattre les sourdes attaques, d'autres fois c'étaient de peu scrupuleux employés qu'il fallait révoquer de leurs fonctions, hostiles qu'ils se montraient à certaines sections du pays dans l'exercice de leurs prérogatives. Il nous souvient d'une Commission qui, sans raison aucune, faisait preuve d'une partialité très grande à l'égard des Etats du Nord, et d'une initiative que les habitants de la Nouvelle-Orléans durent prendre pour que l'autorité propre rappelle la Commission à un sentiment plus juste de son devoir. Les ennemis ne manquèrent pas à l'administration au fur et à mesure que se poursuivaient les travaux, et on conçoit aisément que M. Roosevelt, qui appelait l'achèvement de la gigantesque entreprise de ses vœux les plus ardents, en soit laissé exaspérer, lui dont le tempérament fougueux souvent franchissait toutes bornes.

mesure que se poursuivaient les travaux, et on conçoit aisément que M. Roosevelt, qui appelait l'achèvement de la gigantesque entreprise de ses vœux les plus ardents, en soit laissé exaspérer, lui dont le tempérament fougueux souvent franchissait toutes bornes. Lisant un jour dans le "New York World" qu'une enquête bien dirigée ferait découvrir des indécrottables commises par les gens dirigeant les travaux du Canal, et qu'un Congrès même ne trouverait des Sénateurs et des Représentants dont l'influence avait été mise au service de ces gens, M. Roosevelt n'ajouta pas foi à cette accusation et tint rigueur à celui qui la formulait; il le mit en demeure de préciser son accusation, le menaçant, s'il s'y refusait, de poursuivre devant la justice.

L'accusation était grave, et un journal sérieux comme le World ne l'eût jamais formulée s'il n'avait eu des raisons pour la croire fondée. M. Roosevelt ne tint pas ce raisonnement, aussi son premier mouvement fut-il de fulminer contre le journaliste et de demander au Congrès de le traduire devant les tribunaux pour libelle. Le journaliste, de sa plume la plus fine, fit au Président une réponse pleine de dignité, mais d'une ironie caustique. Dans ce cas, comme dans bien d'autres, M. Roosevelt fit voir qu'il ne comprenait pas son mandat comme ses prédécesseurs avaient compris le leur; ce qui le premier magistrat du pays a ses devoirs bien définis par la constitution, et qu'il ne doit pas les excéder sans encourir le blâme du public.

Le Grand Jury fédéral, assis de l'incident, vient de rapporter un verdict affirmatif contre le Press Publishing Company, qui publie le New York World, et contre un des éditeurs, M. Callet Van Hamm; le texte du verdict n'a pas été livré à la publicité.

Les plaintes ont été déposées devant la Cour du juge Holt, une branche de la Cour criminelle de Circuit des Etats-Unis; elles sont fondées sur le statut fédéral dit: Omnibus, qui permet de poursuivre pour un délit commis sur le territoire fédéral, mais qui n'est pas mentionné dans les statuts révisés des Etats-Unis; et les poursuites se feront comme l'exigent les lois d'Etat.

ANECDOTE.

Le très prochain centenaire de la naissance de Chopin nous fournit l'occasion d'une intéressante anecdote que l'on trouvera dans les "Mémoires" de Ziem lorsqu'ils seront publiés, mais que le grand artiste a récemment contée à l'un de ses familiers.

C'était en 1839, un soir que le peintre des Venises éblouissantes avait réuni chez lui, à Paris, quelques-uns de ses amis, parmi lesquels un jeune homme pâle, aux traits expressifs, à l'œil inspiré. Ziem se mit au piano - c'était son violon d'Ingres - et ses doigts errèrent négligemment sur les touches d'ivoire, cependant que, dans l'air, au-dessus de sa tête, se jouaient certaines sections du pays dans l'exercice de leurs prérogatives. Il nous souvient d'une Commission qui, sans raison aucune, faisait preuve d'une partialité très grande à l'égard des Etats du Nord, et d'une initiative que les habitants de la Nouvelle-Orléans durent prendre pour que l'autorité propre rappelle la Commission à un sentiment plus juste de son devoir.

Les ennemis ne manquèrent pas à l'administration au fur et à

silence de la nuit, à la lueur vacillante des bougies, ces notes paraissent sortir de quelque gouffre mystérieux et profond. Chopin venait d'improviser sa géniale "Marche funèbre".

Le silence funèbre.

Les grandes douleurs sont muettes. Le maire de Collobrières a pris un arrêté pour obtenir que leur silence fut respecté aux funérailles. Ne croyez pas qu'il fait taire les seuls participants de la cérémonie. Dans les villes heureuses du Midi, sitôt qu'un cortège paraît au coin d'une rue, un peuple sociable, éloquent, et qui n'a pas cessé de prendre intérêt à la cité, s'assemble sous les platanes. Et l'air charmant dispense au loin les caquets. Le maire de Collobrières s'est offensé de ces voix trop joyeuses. Il a interdit à ses administrés de former des groupes sur le passage funèbre des convois. L'arrêté laisse entendre que la défense est faite pour les femmes. A la vue de la croix et des enfants de chœur, elles sont invitées à se disperser en silence. Nous n'irons plus en terre au chant de ces cigales.

M. le maire de Collobrières a raison d'aimer le silence, et de le faire régner dans les rues qu'il gouverne. C'est un goût de civilisation. Un temps viendra où, honteux du vacarme, les hommes recevront d'un bon tyran l'ordre de glisser tout bas sur des semelles frottées. On mettra alors des papillottes au battant des cloches, et les trompes de ces jours ne seront plus que des flûtes. Les horloges diront l'heure à mi-voix et les sirènes vous parleront à l'oreille. Les pistons ne tapentont plus; les moteurs ne rouleront plus; les orateurs se tairont, et l'humanité finira dans un imperceptible murmure. Alors la musique des sphères deviendra sensible aux derniers hommes. Peut-être l'est-elle déjà aux pauvres morts qu'on mène en bière. Vraiment, c'est une bonne idée d'avoir fait taire les femmes de Collobrières. Le babil importun de ces ménagères gâtait la dernière promesse d'un mort un peu révérent.

Seulement, il y avait peut être des défauts qui aimait dans le trajet qu'on ne fait qu'une fois: des morts gais, cordiaux et un peu superficiels, qui se réjouissaient que tant de monde fût assemblé pour les voir passer. Leur vanité était contenue des ménagères arrêtées et des déplorations sonores. Ces morts-là ont besoin de pleureuses. Il est injuste de leur priver du plaisir de donner un spectacle à leurs concitoyens. Et à tout prendre, de quoi se mêle M. le maire de vouloir que la mort soit triste, particulièrement pour les survivants? Tous les arrêtés s'y feront rien: une foule, quelle qu'elle soit, à toujours un air de fête, car l'homme est le plus grand bien de l'homme. Si, pour un enterrement soit triste, il faut le faire passer dans des rues vides, et prendre la même précaution qu'en Orient, sur le passage des sultanes, laissons la vie engourdir la mort, et les voix résonner sur le chêne des cercueils. Si on interdit de stationner les jours d'enterrement, que fera-t-on pour les jours de mariage?

Le roi d'Espagne à l'ambassade de France.

Le roi, la reine Victoria et la reine mère ont gracieusement honoré de leur présence le dîner offert par l'ambassadeur de France et

Mme Révoil à leurs Majestés. L'ambassade offrait un brillant aspect et était ornée de superbes tapisseries créées par le garde-meuble.

Le roi avait à sa droite la reine Christine, le ministre des affaires étrangères, la duchesse de Sotomayor, le marquis Aguilard de Campoo, la duchesse de Santa-Mauro, et à sa gauche Mme Révoil, le marquis de Torreçilla, Mme Allendésalazar et le duc de Mandas.

La reine Victoria avait à sa droite l'ambassadeur de France, la duchesse de San-Carlos, le duc de Santa-Mauro, la marquise de Viana, le duc de la Conquista, et à sa gauche M. Maurs, la duchesse de la Conquista, le marquis de Viana, la marquise Aguilard, le comte Pio de Concha et le vicomte de la Panouca. Après le dîner, le roi et la reine ont visité les salons de l'ambassade, où des réparations et des embellissements ont été récemment apportés, et après avoir pris part un moment au jeu de bridge se sont retirés de bonne heure.

SOUVENIR.

On raconte ce souvenir sur le marquis Costa de Beaurgard. En 1870, quatre Costa vinrent mettre leur épée au service de la France. Un des frères du futur académicien fut tué, lui-même blessé grièvement et fait prisonnier. Il était interné à Carlshue et soigné avec beaucoup d'autres Français à l'hôpital. La grande duchesse de Bade vint un jour visiter les blessés. Elle allait de lit en lit, avec de douces paroles pour ces soldats vaincus, dont le courage avait forcé l'estime de leurs ennemis.

Au lit du marquis Costa, dont l'énergique figure parut attirer son attention, elle s'arrêta assez longuement, l'interrogeant sur sa blessure, sur le combat où il l'avait reçue, etc. Mais elle n'osa pas lui demander son nom et, s'éloignant, posa discrètement vingt francs sur la table, pour que le soldat qu'elle supposait pauvre, put s'offrir quelques douceurs. Le marquis Costa avait conservé précieusement la pièce.

THEATRES.

ORPHEUM.

L'intérêt que provoque l'excellent programme de vaudeville de l'Orpheum augmente à chaque représentation, grâce au talent de chacun des artistes qui prennent part à son exécution.

Plusieurs numéros entièrement nouveaux sont inscrits au programme que le théâtre de la rue St-Charles donne la semaine prochaine.

TULANE.

Le succès de M. W. H. Crane au Tulane s'accroît à chaque représentation, et cette semaine sera très certainement été l'une des plus fructueuses de la saison par l'élégant théâtre de la rue Baronne. "Father and the Boys" sera donné en matinée, aujourd'hui, à deux heures.

Les places pour les représentations de John Drew, qui ont été mises en vente, jeudi matin au contrôle du Tulane, s'enlèvent rapidement.

CRESCENT.

"The Honey-mooners", la jolie comédie musicale jouée au Crescent, sera donnée encore deux

fois aujourd'hui, en matinée et le soir. A partir de dimanche la direction de ce théâtre met à l'affiche "Six HopKings", avec Mlle Rose Melville dans le premier rôle.

ESPAGNE ET PORTUGAL.

L'étroite amitié qui lie les cours d'Espagne et de Portugal a été traduite par le roi Alphonse, lors de sa récente visite au roi Manoel II à Villavieja, dans un toast intime où il aurait exprimé aussi le désir que les deux peuples fussent unis, sans préjudice de l'indépendance et de l'autonomie de chacun. Cependant un mariage espagnol ne serait pas, dit-on, populaire en Portugal.

On a parlé d'un projet de mariage du roi de Portugal avec l'infante Maria del Pilar, fille de l'infante Paz, mariée au prince Louis-Ferdinand de Bavière. La princesse del Pilar est cousine germaine d'Alphonse XIII et est âgée de dix-huit ans. Mais il semble que ce mariage ait beaucoup moins de chances d'avoir lieu que celui projeté avec la princesse Béatrice, fille du duc d'Edimbourg, nièce d'Edouard VII. On se souvient en Portugal du mal qu'a fait au pays une princesse espagnole, Isabelle d'Aragon, dont le mari était prêtre et Manuel Ier, ce que le peuple superstitieux considérait comme de présage particulièrement funeste pour Manoel II, s'il faisait un mariage espagnol.

Ce sentiment est traduit dans un dicton portugais d'après lequel "il ne vient d'Espagne ni bon vent ni bon mariage."

Le cinquantenaire de la prise de Saigon.

Le cinquantenaire de la prise de Saigon a été célébré le 17 février, en présence de M. Klobukowski, gouverneur général de l'Indo-Chine.

Le général de Bayllé et l'amiral Foy ont passé la garnison et les marins en revue. Les troupes ont ensuite défilé devant la statue de l'amiral Rigault de Genouilly, située sur le port, qui était pavilosée.

Les sociétés des vétérans médaillés, des délégations militaires et navales, les corps civils élus se sont rendus au monument du Souvenir français, situé dans la plaine de Chi-Hoa, près de Saigon. Un Espagnol naturalisé, survivant de 1859, a reçu une médaille.

Une plaque confondant les hommages rendus à la bravoure des Français, des Espagnols et des Annamites a été scellée au monument.

M. Klobukowski a présidé, le soir, à l'inauguration de l'hôtel de ville, qui a été suivie d'une réception ouverte.

Les notabilités annamites ont pris part à ces fêtes auxquelles assistaient un prince de Siam et le roi du Luang-Prabang. Des illuminations splendides ont fait l'admiration de la foule.

Condamnation d'un cafetier.

Alfred Babin, tenancier d'un café situé à l'angle des rues Carondelet et Julie a été condamné hier par le juge Chrétien à \$100 d'amende ou 4 mois de prison, pour avoir violé l'article de la loi Gay-Shattuck qui interdit de servir des boissons alcooliques à des femmes dans un établissement public.

Babin avait été arrêté ces jours derniers par les agents Abitz et Thomas au moment où il servait à boire à une femme, dans une chambre séparée de son café par une mince cloison.

Mort de M. Lucien Soniat du Fossat.

Très profonds seront les regrets en ville lorsqu'on y apprendra la mort d'un homme universellement aimé et qui paraissait devoir vivre bien des années encore, M. Lucien Soniat du Fossat.

Hier soir, à huit heures, après une maladie dont la durée n'a pas été longue, M. Soniat du Fossat a rendu le dernier souffle, chez sa sœur Mme Fortier ou ses derniers jours avaient été entourés des soins les plus affectueux.

M. Soniat du Fossat était de ces hommes dont le type se fait chaque jour plus rare; il était né aux beaux jours de la Louisiane, aux jours où l'abondance était partout, où la vie, pour être plus simple qu'à présent, avait des charmes qui en faisaient le prix; à une époque où les habitants étaient bien réellement les grands seigneurs, les hauts barons du pays.

Après avoir connu toutes les joies des naissances heureuses, tout ce qui fait le paradis des enfants, il connut toutes les satisfactions d'une existence bien organisée et vécue dans les étroites sentiers du devoir et de la vertu. Ceux qui connaissent M. Soniat du Fossat ne pouvaient se défendre d'un sentiment d'admiration pour sa nature exceptionnelle, faite de simplicité, de candeur, de générosité, de bonté, de noblesse. L'homme était vraiment bon; son cœur était fermé aux mauvais égoïsmes et s'ouvrait à toutes les générosités, il avait aussi toutes les indulgences, car jamais ses jugements ne furent malveillants à l'endroit de ses semblables.

M. Soniat du Fossat était né dans la paroisse Jefferson, le 14 janvier 1846. Il était fils de Theodore Soniat du Fossat et d'Amélie Labranche, deux des familles les plus honorées du pays. Après avoir fait d'excellentes études au Collège Audubon dans sa paroisse, il vint achever son éducation à l'Académie Jefferson à la Nouvelle-Orléans. Quand éclata la guerre de sécession, bien qu' âgé de 17 ans seulement, il s'enrôla sous les drapeaux et partit pour Charleston dans la Batterie de Bridge sous le haut commandement du général Beauregard.

Cinq ans durant, il fit une campagne active, et à la conclusion de la paix, il vint au foyer pour prendre la gestion de la plantation de son père. La politique n'exerça jamais sur lui la moindre attirance, mais toujours s'intéressa-t-il à la chose publique, toujours son civisme s'affirmait.

Il fut Président du Jury de police de Jefferson et membre de la Commission des Levées du lac Pontchartrain; il faisait partie de l'Association de l'Armée du Tennessee, du Club des Canotiers St-Jean, de l'Athénée Louisianais, de la Société Historique de la Louisiane.

M. Soniat du Fossat a éprouvé les premières atteintes du mal qui devait l'emporter il y a quelques jours seulement; et quand sa famille s'aperçut que sa robuste constitution s'affaiblissait, elle le fit venir en ville, chez sa sœur, Mme Amédée Fortier; c'est là qu'après avoir été disputé à la tombe par les soins les plus éclairés, les plus pressés, il s'est paisiblement éteint, parfaitement conscient, mais avec une résignation chrétienne.

Il s'en va, cet homme si bon, si pur, si véritablement noble, alors qu'il avait tout pour aimer la vie et qu'il était pour ses siens un appui en même temps qu'un exemple.

Il laisse une sœur, Mme Amédée Fortier, et deux frères, M. Charles T. Soniat du Fossat et Meloney C. Soniat du Fossat à

qui iront bien des sympathies, car leur deuil est d'autant plus cruel que leur union était grande et touchante.

La disparition de Mme Baker.

On est toujours sans nouvelles de Mme Nellie Baker qui a disparu de son domicile depuis trois jours, et toutes les recherches effectuées jusqu'ici par la police n'ont donné aucun résultat. La disparition portait sur elle de nombreux bijoux et une somme importante d'argent, et sa famille craint qu'elle n'ait été la victime d'un attentat.

Comparution d'un jeune délinquant.

Louis Tomatis, un gamine de 13 ans accusé d'ivresse, a comparu hier matin devant le juge Wilson, de la cour juvenile.

Le jeune délinquant a été découvert jeudi soir dans les bureaux du "Item", par l'agent de police Christian. Les témoignages ont démontré que Tomatis et un de ses jeunes camarades avaient mis à sec une dame-jeanne de vin appartenant à Loeb, Lion and Co., rue Tchoupitoulas.

L'inculpé étant orphelin de père et de mère, le juge Wilson a résolu de le remettre à la garde de M. Agnew, surintendant de l'Asile de l'Enfance abandonnée.

Le réseau de la New-Orleans Great Northern.

A partir du 7 mars la compagnie de chemin de fer New Orleans Great Northern ajoutera 27 milles de voie à son réseau dans l'Etat du Mississippi. La nouvelle ligne qui s'étendra au nord de Columbia Junction, traversera les localités suivantes: New Iberia, Brandon, Santa, Wilson et Monticello. Dans cette dernière ville, la nouvelle ligne sera reliée à la voie du Brookhaven et Pearl River Railroad, assurant ainsi la circulation des trains jusqu'à Brookhaven, Miss.

Pour le présent les trains de voyageurs quitteront et arriveront à la Nouvelle-Orléans suivant l'horaire actuellement en vigueur; les trains de marchandises desserviront les nouvelles stations trois fois par semaine. Il est probable qu'à partir du 21 mars une nouvelle ligne sera mise en exploitation jusqu'à Ruby, Miss., ce qui augmentera d'une trentaine de milles le réseau de la Compagnie de New Orleans-Great Northern.

Vol considérable.

Pendant l'absence de Mme Dora Iltitz, une femme récemment arrivée de Panama, un voleur a pénétré dans sa chambre à l'hôtel Richelieu, rue S. Remparts 1009 et a pris des bijoux et une trentaine de \$300, dans sa valise. Mme Iltitz était sortie pendant un instant et avait donné la clef de sa chambre en sortant à Fred Gurgens, gérant de l'hôtel. A son retour la porte de son appartement était ouverte et sa valise avait été dévalisée. Mme Iltitz prétend qu'elle vendait des bijoux pour son compte.

Tentative de suicide.

Angelina Sanchez, une jeune femme de 21 ans, a tenté à ses jours hier soir en sa demeure rue Hôpital 421, en absorbant du poison. Elle a été secourue par les étudiants en médecine.

Edition Hebdomadaire de "Abelle".

Nous publions régulièrement, le samedi matin, une édition hebdomadaire renfermant toutes les nouvelles littéraires, politiques et autres, qui ont paru pendant la semaine, dans l'Abelle qu'aujourd'hui nous vous présentons, complète sous tous les rapports, est fort utile aux personnes qui ne peuvent acheter le journal tous les jours, ou qui désirent tenir leurs amis ou correspondants européens au courant des affaires de la Louisiane. Nous le vendons sous bande dans nos bureaux à raison de 10 cts le numéro.

Feuilleton - DE - L'ABELLE DE LA N. O. LA Princesse Noire GRAND ROMAN INEDIT PAR PAUL MARGUERITE DEUXIEME PARTIE LA VENGEANCE DU MARQUIS XXII EN DIEU POUR LES MALHONNETES GENS (Suite). Jeanne secoua lentement la tête. - Il n'y a rien à espérer de ce

— Tant pis, fit Maurice. Jeanne tourna la tête : — Il me semble qu'elle s'agit, qu'elle a appelé. — Hé écoutèrent. — Non... — Cette potion calmante lui a fait du bien, elle reste assoupie, dit Maurice. — Oui, mais quand elle reprendra conscience de ce qui l'entoure elle me fait froid dans le os avec le regard fixe qu'elle braque contre la cloison, sa façon de répéter, l'air hagard. — Le corridor?... Mon mari!... Il est là. — C'est à croire... Elle s'arrêta. Maurice demanda : — Qui? — Qu'elle y vraiment va? — Dérisonnable-tu à ton tour? Comment l'aurait elle vu?... — Sait-on jamais... Morailles est capable de tout... — Sauf de se transformer en fantôme et de traverser les murailles. L'occultisme a fait de grands progrès, mais pas encore à ce point-là. — D'ailleurs, tu as examiné comme moi le panneau, tu n'as rien trouvé de suspect. Il est évident qu'il sert de revêtement à un mur de soutien en pierre de taille... Jeanne hochait pensivement la tête : — C'est bien étrange tout de même!...

Hallucination... Elle venait d'être bouleversée à la vue de la vipère. Et tout l'empire de l'épouvante causée par l'enlèvement du reptile à son pied; ton geste héroïque, ta décision à longer tes pauvres mains dans le feu pour brûler l'horrible bête, tout l'affolait. — A ce moment le grand miroir se détacha du mur et se brisa en miettes, à grand fracas. Ça, c'est le choc nerveux, le coup de gong qui a fixé l'hallucination. — D'ailleurs, cela n'a duré qu'un éclair. — Tu t'es relevée presque aussitôt, tu n'as rien vu? — Non. — Tu vois bien. — Oui, évidemment. Je ne puis affirmer qu'Aurore ait réellement aperçu son mari; mais, sans sens même m'affirmer qu'elle a été dupe d'une illusion; mais il y a des choses qui dépassent notre entendement, et la certitude d'Aurore m'opresse... — C'est la conviction du délire, ma pauvre amie. N'as-tu jamais entendu délirer des malades? D'ailleurs, en admettant l'impossible, l'absurde, car, enfin, tu me ferais douter de mon bon sens en de la réalité, avec tes idées!... — Morailles n'était pas au château, puisqu'il était à Paris. — Que diable! C'est un fait, ça. Comme deux et deux font quatre. — Oui, en effet, avoua Jeanne. — Tu pourrais aussi bien l'accu-

ser d'avoir dirigé, par une émission de fluide, par un rayonnement de sa volonté, une vipère de la forêt dans la chambre de sa femme, tel un néromancien se faisant obéir par les éléments et les formes vivantes... Jeanne ne répondit pas. Elle ne pouvait répondre en effet à cette autre énigme. Mais elle sentait bien qu'il y avait là une énigme. Cette vipère était-elle venue toute seule? Et serait bien surprenant... Et M. de Morailles avait pu trouver un obscur complice payé pour cela... C'était une hypothèse, tout au moins. D'ailleurs, elle ne s'y arrêterait pas, la pressant insoluble. — A ce moment, Louise vint frapper à la porte et annoncer que le dîner était servi. S'étant assurée que madame de Morailles reposait toujours, et Louise s'étant assise à son chevet, disant qu'elle n'en boudait pas jusqu'à leur retour, Jeanne, sur les instances de Maurice, consentit à descendre. Jacques les accompagnait. — Maman, je voudrais tant revoir madame Seymour et Gladie. Est-ce que c'est toujours Diddy qui conduit l'auto? — Il tenait la main de M. Le Chars, et descendait gaiement l'escalier avec l'insouciance de son âge. Dans la salle à manger, André les attendait. — Il était fier de lui parce que le vieux garde Landry l'avait emmené tout le jour à la chasse et

lui avait fait tirer le chevreuil qui, suspendu maintenant dans un des offices, tendait tristement vers le carrelage ses naseaux glacés d'où tombait, de temps en temps, une goutte de sang. Maurice lui fit conter ses promesses pour dissiper l'impression de malaise qui pesait au souvenir de madame de Morailles si souffrante. Le maître d'hôtel et deux valets de pied servaient sans bruit. Avec soin, la grosse Louise découpa la viande dans l'assiette de sa maîtresse, et cessait pour elle de menues morceaux de pain; car avec ses mains enfées et enveloppées de bandelettes, elle se servait difficilement de sa fourchette et de son couteau. Malgré le récit d'André, les gentilles réparties de Jacques, le dîner fut morne, et Jeanne éprouva un véritable soulagement en remontant auprès d'Aurore. — A neuf heures, un grondement se fit entendre dans la grande avenue. Deux hommes, devant le Perron, descendirent de l'auto. M. de Morailles et le docteur Saffroy. Le Chars les trouva dans le fumoir, entraînés de se réchauffer à la flamme de la haute cheminée, car le trajet les avait transis. — Bonjour, mon cher... Je vous présente le docteur Saffroy, qui a bien voulu venir se rendre compte de l'état de la marquise. Mettez-vous au courant d'abord,

vous le savez... A moins que l'agitation de madame de Morailles... — Elle repose, en ce moment dit Le Chars, qui exposa au long le récit des derniers événements, auxquels M. de Morailles paraissait prendre un intérêt aussi surpris qu'incoherent. — Oh! Oh! dit Saffroy, lorsque Maurice en vint à l'hallucination; et il regarda le marquis, comme pour constater la gravité de l'incident. — Le Chars, lui, ne pouvait dominer un malaise en contemplant la figure sombre de Saffroy. Cet homme, décidément, ne lui revenait pas; et sans savoir pourquoi, cela l'inquiétait de songer qu'il allait donner ses soins à Aurore, porter sur elle un diagnostic. Quand il eut donné toutes les explications nécessaires, le marquis déclara : — Vous nous avez parfaitement éclairés mon cher Le Chars; votre rapport est d'une conclusion qu'on rencontre rarement dans les comptes rendus diplomatiques. — Je vois que la pauvre marquise est bien malade. — Si vous voulez, Saffroy, vous allez pouvoir examiner... — Celui-ci vida en hâte son petit verre d'eau-de-vie de maro. Le Chars, qui le regardait, sentit s'accroître son inexplicable répulsion. Non, il se pouvait se faire à cet air chafoin et à cette

expression autoritaire et servile à la fois. Saffroy dit : — Est-ce que le docteur Marraze est auprès de la malade? — Non, dit Le Chars. — Je souhaiterais, dit Saffroy, qu'il fût présent. Ne pourrait-on aller le chercher? — Je tiens à observer toutes les formes de convenances professionnelles envers un confrère qui est, n'est-ce pas, votre médecin traitant, à la campagne, depuis vingt ans? — Le marquis eut un froncement de sourcil et une brève hésitation : — Est-ce bien nécessaire? — Il redoutait le clairvoyance du vieux praticien, les doutes qu'il pourrait jeter dans l'esprit de Saffroy. Il le savait attaché à la marquise par les liens d'un fidèle dévouement. — Non, ce n'est pas nécessaire, c'est ainsi qu'il appela en lui-même cet homme au noble cœur, ce savant de mérite, cet incorruptible témoin, non, Marraze ne faisait pas son affaire. — C'est indispensable reprit Saffroy, d'autant plus que ce sera lui, puisque nous sommes sur son domaine à rédiger en cas de nécessité le certificat de... — Un regard dur et incisif de M. de Morailles l'arrêta net. Il comprit que son hôte l'invitait au silence devant Le Chars. Celui-ci avait-il entendu? Il demeura impassible et comme étranger au